

OPH, EPL ET ESH - ACHETEZ AVEC LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Passer et exécuter ses marchés

2 JOURS, 14 HEURES

FONDAMENTAUX

CODE : MMP79

Objectifs de la formation

- Intégrer les nouvelles règles du code des marchés publics dans vos pratiques d'achat
- Passer, exécuter, achever un marché public dans le logement social

Animée par

- COURET HAMON Mélanie
Avocate,
MCH AVOCAT

Public concernés

- Directeur Général OPH, EPL et ESH ;
Directeur juridique et juriste ; Direction des achats ; Maître d'ouvrage ; Toutes personnes amenées à passer et exécuter des marchés publics au sein des ESH, EPL et OPH

Dates

- Paris
02-03/12/2019

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Savoir mettre en œuvre et/ou encadrer efficacement la passation des marchés publics en OPH, EPL et ESH

- Saisir les possibilités offertes par les nouveaux textes : sourcing, inversement des phases de candidatures et d'offres en appel d'offres ouvert ; rejet des offres anormalement basses des sous-traitants ; absence de signature
- Mettre en œuvre les différentes obligations réglementaires : composition des nouvelles CAO, dispositif de lutte contre le travail dissimulé au stade de la passation
- Mettre en place de nouveaux process en interne : dématérialisation complète au 1er octobre 2018, archivage des pièces du marché au regard des nouvelles durées légales, accessibilité des données essentielles des marchés supérieurs à 25 000 euros HT ; publication des avenants
- Intégrer la terminologie issue des derniers textes en vigueur : tranche optionnelle, variante à l'initiative de l'acheteur et modifications
- Identifier toutes les spécificités des différentes procédures de passation des MAPA
- Connaître les marchés publics particuliers pouvant intéresser les bailleurs sociaux et leurs modes de passation associés : marchés de maîtrise d'œuvre, marchés de conception réalisation et marchés globaux de performance

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Tarif général _____ 1495,00 €HT

- Gérer les contentieux relatifs à la passation des marchés

Assurer efficacement l'exécution des marchés publics des OPH, EPL et ESH

- Distinguer les différents acteurs intervenant au stade de l'exécution : co-traitants, sous-traitants, cas de la cession de marché
- Se faire assister dans la lutte contre le travail dissimulé au stade de l'exécution
- Maîtriser les outils administratifs et financiers : modalités de paiement, délais, règlement des comptes, pénalités, garanties financières, bons de commande et ordre de service
- Analyser le prix du marché: actualisation et révision
- Comment gérer la durée du marché et l'intérêt de recourir à des reconductions tacites
- Décrypter les 6 cas de modifications (anciens avenants) et les conditions et exemples permettant d'y recourir
- Faire face aux différentes hypothèses de réception des travaux ou de services : exemple avec l'effet de la réception avec réfaction
- Traiter les différentes garanties : GPA, de bon fonctionnement et décennale
- Suivre la procédure d'établissement du décompte général et définitif
- Analyser les différents cas de résiliation (zoom sur le cas des entreprises en difficulté pendant l'exécution)
- Gérer les contentieux relatifs à l'exécution des marchés : référé expertise, procédure de réclamation, demande de reprise des relations contractuelles, etc.